

LYCEE POLYVALENT ROUVIERE
BP 1205 – 83070 TOULON CEDEX
04 94 27 39 44
Site internet : <https://www.lycee-rouviere.fr/>
Courriel : 0831616f@ac-nice.fr

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 DOSSIER DE RE-INSCRIPTION PRE-BAC

NIVEAU :

LVA :

LVB :

NOM :

Sexe : F

M

(indiquer le genre inscrit sur la carte d'identité nationale)

PRENOM(S) :

REGIME : Externe

Demi-Pensionnaire

Interne

Les dossiers complétés sont à porter au service Vie Scolaire, dans les créneaux d'accueil, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45 ou, le cas échéant, à remettre dans la boîte du lycée, aux dates suivantes :

- Redoublants seconde, Premières techno STI2D, STD2A et STL : du 1er au 3 juillet 2026.
- Réinscriptions Premières générales et professionnelles : le mardi 30 juin.
- Réinscriptions Terminales générales, technologique et professionnelles : Les 16 et 17 juin 2026.
- Redoublants Terminales : le vendredi 28 aout, après accord du chef d'établissement sur demande écrite.

Pièces à joindre avec le présent dossier dûment complété :

PIECES OBLIGATOIRES :

- Chèque* de 5 euros, à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Rouvière (badge contrôle d'accès, service de restauration et entrée du lycée), pour les élèves demi-pensionnaires et internes, uniquement en cas de perte ou détérioration.
- Attestation d'assurance de responsabilité civile.
- Dossier allocation PFMP, uniquement pour les élèves de la voie professionnelle (MP3D, TRPM).
- Dossier étude automatique de bourse.
- Fiche de renseignement distribuée en classe et corrigée en rouge, si modifications.

PIECES FACULTATIVES :

- Responsables légaux : En cas de changement de situation familiale (séparation, divorce, parent isolé...). Se reporter au document d'aide à la constitution du dossier pour fournir un justificatif de situation.
- Demande d'internat s'il y a lieu (+ une enveloppe timbrée avec nom et adresse des parents pour réponse).
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé), sous pli confidentiel, obligatoire si renouvellement.
- PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé), sous pli confidentiel, obligatoire si renouvellement.
- PPS (Plan Particularisé de Scolarisation), sous pli confidentiel, obligatoire si renouvellement.
- Un Chèque* d'adhésion de 5 euros à la Maison des Lycéens (MDL).

J'accepte que mon enfant (ou l'élève lui-même si majeur) soit photographié par le photographe scolaire ou tout autre responsable pédagogique du lycée. Ces photos serviront à :

- La conception des différents documents scolaires : livret scolaire, PRONOTE, Bulletins scolaires,
- La diffusion des photographies ou vidéos, en lien avec les activités pédagogiques, sportives ou culturelles organisées par le lycée et uniquement sur les supports numériques du lycée (site internet, réseaux sociaux, affichages...).

J'accepte que ces données fassent l'objet d'un traitement numérique.

Les informations demandées dans ce document sont conformes à la réglementation.

Date :

Signature :

*Nom - Prénom – niveau à porter au dos du chèque